

Historique du consulat général de France

Samy Mesli

Number 99, 2009

Consulat général de France à Québec : 150 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6726ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mesli, S. (2009). Historique du consulat général de France. *Cap-aux-Diamants*, (99), 65–72.

HISTORIQUE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

PAR SAMY MESLI

LA CRÉATION DU CONSULAT DE FRANCE À QUÉBEC

Il aura fallu attendre près d'un siècle après la Conquête pour assister au retour de la France sur les rives du Saint-Laurent. Grâce au rapprochement entre la Grande-Bretagne et la France, consécutif à la guerre de Crimée, et au succès de la mission du commandant Paul-Henry de Belvèze, qui remonte, en 1855, le fleuve Saint-Laurent à bord de la *Capricieuse*, le gouvernement de Napoléon III décide, en novembre 1858, de créer un consulat à Québec, alors capitale du Canada-Uni. Un premier titulaire est désigné, Ernest Blancheton, mais celui-ci meurt avant son départ outre-Atlantique. Le 23 juin 1859, c'est le baron Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau qui est nommé pour lui succéder, avec le titre de consul de première classe. « La France a eu la main heureuse en envoyant comme premier consul Gauldrée-Boilleau, sans contester le plus haut en couleur et l'un des plus efficaces de ses représentants au Canada », écrit Pierre Savard. Homme d'une grande culture, le nouveau consul, dont l'un des ancêtres paternels a combattu à Sainte-Foy en 1760, s'attire vite la sympathie des Québécois. Il s'installe dans la résidence appelée Pis-aller, dans le quartier de la Canardière, et « sa maison constamment ouverte lui mérite une réputation enviable d'hôte. Il apparaît très lié à tout ce que la société de la ville de Québec compte de beaux esprits, les Parent, les Garneau, les Ferland, les Chauveau, les La Rue, les Casgrain et les Taché qui ont constitué l'École littéraire de Québec »¹. À travers les liens qu'il noue avec la population de Québec, le consul se révèle être un observateur attentif de la société canadienne-française. Disciple de Frédéric Leplay, il publiera, après son retour en France, une étude sociographique sur une famille paysanne de Saint-Irénée de Charlevoix.

Pendant son mandat, Gauldrée-Boilleau tente également de rehausser le statut diplomatique du consulat, puisqu'en vertu des coutumes britanniques, les consuls étrangers ne jouissaient



Charles-Henri-Philippe, baron Gauldrée-Boilleau, né en 1823. Il est nommé consul de première classe à Québec, le 9 juin 1859. Il restera en poste jusqu'au 12 août 1863. (Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 133 p.).

d'aucun caractère officiel, même si, dans la pratique, ils communiqueront avec les ministres des gouvernements fédéral et provincial. En 1860, il remet au secrétaire provincial du Bas-Canada, Joseph Allyn, une note verbale à titre officieux dans laquelle il dénonce cette situation. La note aboutit à Londres où elle est jugée « *most unadvisable* »². Hormis cet incident, le premier consul s'acquitte de sa tâche avec succès, et « parvient à trouver son équilibre en définissant soigneusement son statut, dans les aléas de la politique canadienne et britannique »³.

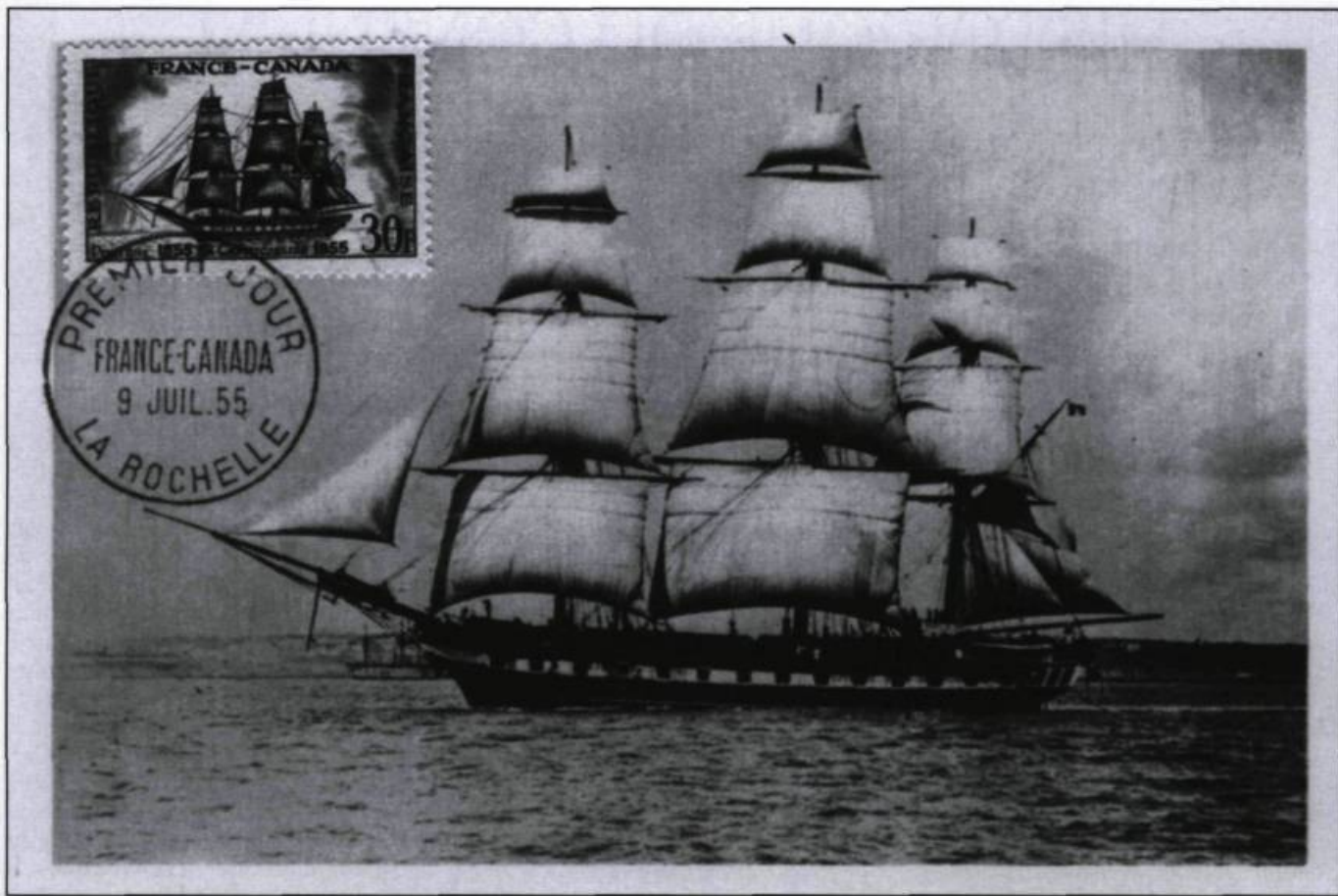
En 1862, Gauldrée-Boilleau est élevé au rang de « consul général au Canada avec résidence à Québec ». Il continue de diriger la représentation française, alors située au 19, rue D'Auteuil, jusqu'à l'année suivante, date de son départ pour sa nouvelle affectation, à New York. Au terme de son mandat, Gauldrée-Boilleau dressait un bilan positif de son action, en soulignant, dans un message adressé au Quai d'Orsay, « à quel point le consulat

général de France [était] devenu populaire dans un pays où sa création avait d'abord excité de grandes méfiances ».

LES SUCCESSIONS DE GAULDRÉE-BOILLEAU

En 1863, Abel-Frédéric Gauthier succède à Gauldrée-Boilleau au poste de consul général à Québec. Pendant ses huit années à la tête du consulat, Frédéric Gauthier, dont on loue la conduite aimable et l'assiduité au travail, établit d'excellentes relations avec les habitants de Québec. Il est, tout d'abord, un observateur privilégié de la création de la Confédération canadienne, et en informe avec soin le Quai d'Orsay. En août 1868, il participe aux festivités entourant la visite de la frégate française à vapeur la *Destrées*, un vaisseau de six canons. Il s'agit du premier navire de guerre depuis la *Capricieuse* à mouiller dans le port de Québec, et la ville réserve un accueil chaleureux aux membres de son équipage⁴. Lors du conflit franco-prussien, le consul est l'objet de nombreux témoignages de sympathie, et une souscription publique est même ouverte à Montréal et Québec afin de recueillir des fonds pour le paiement de l'indemnité de guerre de la France.

De 1871 et 1875, le poste de consul général est occupé par Martial Chevalier. Fêré d'économie, il tente de développer les échanges commerciaux entre la France et le Canada, en incitant notamment les négociants français à se tourner vers la vente de produits bon marché, à l'instar des représentants allemands. Son successeur, Albert Lefavre, demeure à Québec de 1875 à 1881. Catholique libéral, mué par un fort esprit d'initiative, Lefavre constitue l'une des figures marquantes de l'histoire du consulat, et « il dépasse les autres par la qualité et l'étendue de ses relations », écrit Pierre Savard : « ami intime du premier ministre Chapleau, avec lequel il se promène bras dessus bras dessous dans la rue de la Fabrique, au cœur de la vieille ville, habitué des "vendredis" d'Ernest Gagnon, réunions hebdomadaires des beaux es-



Pli du premier jour (9 juillet 1955) de l'émission d'un timbre français soulignant le centenaire du passage de la *Capricieuse* au Canada, en 1855. (Coll. Yves Beauregard).

prits du temps, conférencier goûté de l'Université Laval où il compte le recteur et l'abbé Louis-Honoré Pâquet parmi ses meilleurs amis, il a pu passer pour le plus "canadien" des consuls de France »⁵. Écrivain érudit, il publie d'ailleurs des articles dans des journaux locaux, sous les pseudonymes de Guérard et Grünewald.

Le mandat de Lefavre s'avère particulièrement actif, et marque un rapprochement entre le gouvernement québécois et la France. Après l'obtention, en 1880, d'un emprunt de quatre millions de dollars contracté auprès d'établissements bancaires parisiens, le premier ministre Joseph-Adolphe Chapleau collabore avec le consul pour la création du Crédit foncier franco-canadien, une institution modelée sur le Crédit de France. La société hypothécaire est fondée le 14 juillet 1880 à Montréal, et compte parmi ses administrateurs des personnalités telles que Chapleau, Jonathan Wurtele, Isidore Thibeau⁶. La direction de l'établissement est confiée à Martial Chevalier, fils de l'ancien consul de France.

En 1881, le comte Claude-Clément-Gabriel de Sesmaisons remplace Lefai-

vre au poste de consul général, qu'il occupe jusqu'en 1885. D'une grande sociabilité, de Sesmaisons entretient d'excellentes relations avec les dignitaires locaux. À l'instar de son prédécesseur, il intensifie les liens avec le gouvernement Chapleau. En 1881, le premier ministre québécois, accompagné du consul de Sesmaisons, effectue un séjour de plusieurs mois dans l'Hexagone, afin de négocier un deuxième emprunt auprès d'établissements parisiens. De plus, un représentant du gouvernement du Québec est nommé à Paris en 1882, en la personne d'Hector Fabre. Frère du premier archevêque de Montréal, M^{re} Charles Fabre, cet ancien journaliste a pour mission de développer les relations commerciales et culturelles entre la France et le Canada. En raison des fréquents déplacements du comte de Sesmaisons en France, la direction du consulat de Québec est confiée entre 1883 et 1885 à Léon Duchastel de Montrouge. Celui-ci poursuivra sa carrière diplomatique au Canada, puisqu'il sera nommé responsable de la chancellerie du consulat de Montréal en 1894, puis représentant de la France à Vancouver, en 1906⁷.

De 1885 à 1886, le poste de consul général à Québec est occupé par le marquis Joseph-Aimé-Amédée-François de Ripert-Monclar, auquel succède Georges Dubail. À l'instar de Lefavre, Dubail met l'accent sur le développement des relations commerciales entre la France et le Canada. Avec l'aide du francophile maire de Montréal, Honoré Beaugrand, le consul s'entoure de commerçants français de Montréal pour créer, le 26 juin 1886, la Chambre de commerce française. Chapleau, devenu secrétaire d'État dans le gouvernement de John Alexander Macdonald, Jonathan Wurtele, orateur de l'Assemblée législative, et Honoré Beaugrand assistent à la réunion de fondation. Parmi les objectifs de la Chambre de commerce française de Montréal figure l'instauration d'une ligne de navigation directe entre la France et le Canada, condition essentielle à l'accroissement des échanges économiques entre les deux pays. À cette fin, la compagnie Bossière est créée, et établit la première liaison régulière entre Le Havre et Québec. Celle-ci bénéficiera notamment de l'aide du gouvernement cana-

dien, qui lui allouera une subvention annuelle de 50 000 \$⁴.

Après le départ de Dubail, Gabriel-Louis, comte de Turenne d'Aynac, prend la direction du consulat le 23 mai 1890. À la différence de son prédécesseur, le consul semble avoir développé peu de relations avec les politiciens locaux, et il critique vertement la politique du premier ministre Honoré Mercier. Il exerce ses fonctions à Québec jusqu'en 1893, et même s'il demeure consul titulaire l'année suivante, l'intérim est assuré par le vice-consul Maxime Durand, jusqu'à l'arrivée d'Alfred-Vinceslas Kleczkowski, en août 1894.

LES ACTIVITÉS DU CONSULAT

Considérés à la fois comme des agents diplomatiques et commerciaux, les consuls partagent leur temps entre ces deux activités. Outre l'accomplissement des tâches liées au travail de la chancellerie et à l'encadrement de la communauté française résidant au Canada, ils se doivent de tenir régulièrement informé le Quai d'Orsay de l'évolution de la situation politique et économique du pays. À cette fin, ils rédigent de nombreuses notes, à partir des journaux, des documents publiés par les gouvernements et des informations recueillies dans les milieux politiques.

La promotion des relations économiques entre la France et le Canada constitue une autre part importante de l'activité des consuls. En dépit des succès de Lefavre, avec la création du Crédit foncier franco-canadien, et de Dubail, et malgré le séjour en France du premier ministre québécois Honoré Mercier, en 1891, qui est reçu à l'Élysée par le président Sadi Carnot, les échanges entre les deux pays demeurent toutefois marginaux. Il faut attendre 1893 et la signature d'un traité commercial entre le gouvernement français et le haut-commissaire du Canada à Londres, Charles Tupper, pour assister à une légère accélération des échanges transatlantiques.

Établis dans la vieille ville de Québec, les consuls abritent au sein de leur résidence la représentation française. Pour cette raison, le consulat connaît de fréquents déménagements. Lors de son arrivée à Québec, en 1875, le consul Albert Lefavre s'installe au 22, rue Couillard. Deux ans plus tard, il emménage dans des locaux situés au 10, rue des Carrières. En 1883, le comte Hervé de Sesmaisons s'installe au 54, rue Saint-Louis. Sous son successeur, Dubail, le consulat est trans-



Alfred-Vinceslas Kleczkowski, consul général du 6 juin 1894 au 15 août 1906. (*Le monde illustré*, vol 15, n° 772, p. 657, 18 février 1899).

fé à 47, rue D'Auteuil. Entre 1890 et 1894, le comte de Turenne d'Aynac et son chancelier, le baron Saint-Laurent, changent trois fois d'adresse : la représentation française s'établit successivement au 52, rue Saint-Louis, au 94, Grande Allée, et, enfin, au 55, rue Saint-Louis, à partir de 1892.

LE DÉPLACEMENT DU CONSULAT À MONTRÉAL

La nomination de Kleczkowski, en 1894, marque le déplacement de la représentation française de « la tranquille ville de Québec à la grandissante et toujours plus riche cité de Montréal », selon les termes du consul. Cette décision s'explique, d'une part, par la volonté de se rapprocher des milieux d'affaires et du centre économique que représente la métropole. D'autre part, Montréal jouit désormais d'une place centrale, entre Québec et la nouvelle capitale du dominion, Ottawa. Seuls subsisteront des agents consulaires dans la région de Québec.

« Bel homme, de haute taille – il mesurait six pieds – d'une forte corpulence, [Kleczkowski] portait une barbe taillée en pointe. Possédant des manières distinguées, brillant orateur, conférencier fort goûté et fin lettré, il fut l'un de ceux que le public de l'Alliance française aimait à entendre et à applaudir », écrit Francis-J. Audet. Le consul établit de solides relations avec les politiciens locaux, et il rencontre à de nombreuses reprises le premier ministre Wilfrid Laurier.

Après le départ de Kleczkowski, nommé en 1906 ministre plénipotentiaire

à Montevideo, la direction du consulat est confiée à Henry Dallemagne. Son mandat ne dure que quelques mois, et il est affecté à la fin de 1907 à Tunis. Marie-Joseph de Loynes est alors nommé « premier secrétaire d'ambassade chargé du consulat général de France à Montréal », poste qu'il occupe jusqu'en 1911. Le consul participe en 1908 aux fêtes entourant le tricentenaire de la ville de Québec, dans un climat toutefois marqué par l'antipathie de la population et de la hiérarchie catholique à l'égard des représentants de la France républicaine⁵. Face au Quai d'Orsay, de Loynes revendique une augmentation du nombre d'employés du consulat, qui ne comptait, en 1910, que deux agents de carrière, deux commis auxiliaires et un dactylographe. Ce personnel était tout entier absorbé par le travail de la chancellerie, et, rappelant qu'environ 20 000 Français vivaient sous sa juridiction, le consul déplorait « qu'il ne pouvait suivre comme il convient le mouvement commercial et industriel⁶ ».

De Loynes assiste également à la création du ministère canadien des Affaires extérieures, instauré en 1909 à la demande de Laurier, qui souhaitait développer une politique étrangère indépendante de la Grande-Bretagne. Cette situation n'est pas sans susciter des tensions avec la Grande-Bretagne, et Alexandre Chayet, qui a succédé au consul de Loynes, va l'apprendre à ses dépens. Au cours d'un entretien avec Laurier, le premier ministre lui demanda s'il croyait possible d'établir des légations au Canada, malgré sa situation de dépendance britannique. Le diplomate cita l'exemple du consulat général de France en Égypte, vice-royauté qui relevait alors de la Turquie. Pendant leur discussion, et interprétant trop largement ses instructions, Chayet fit observer à Laurier que le Canada n'avait pas demandé l'assentiment du gouvernement français lors de la nomination du sénateur Philippe Roy au poste de commissaire général du Canada à Paris. Ces propos valurent à Chayet d'être rappelé à l'ordre par le Quai d'Orsay, qui insiste sur le fait que les activités du commissaire canadien à Paris n'avaient aucun caractère diplomatique, et que, par conséquent, il n'avait pas à se prononcer sur la nomination du sénateur Roy. Une note interne ajoutait qu'il fallait éviter d'encourager « toute tendance du Canada à accroître son autonomie ou à s'assurer une représentation extérieure indépendante de l'Angleterre », cette question regardant « exclusivement la Grande-Bretagne et sa colonie⁷ ». Deux

mois après sa nomination, Chayet quittait Québec, pour être envoyé en Australie. Il était remplacé par Charles Bonin, qui venait à Montréal après une carrière accomplie en Extrême-Orient.

L'incident impliquant Chayet illustre les difficultés entourant la fonction des consuls, et l'impérieuse nécessité pour le Quai d'Orsay de préserver de bonnes relations avec la Grande-Bretagne. Les diplomates ont également à affronter l'opposition du clergé canadien-français, qui dénonçait les mesures anticléricales adoptées par la France « persécutrice ». Ainsi, note Savard, la vie sociale des consuls à Montréal s'est avérée moins brillante qu'à Québec, et le cercle de leurs relations paraît s'être sensiblement rétréci¹². Cette situation s'explique par ces différends politiques, mais également par le fait que les consuls appartaient, aux yeux de la population canadienne-française, beaucoup plus proches des milieux anglophones du commerce et de l'industrie. Malgré ces écueils, les consuls qui se sont succédé à Québec et Montréal ont su institutionnaliser, sans heurt, la présence française au Canada, d'autant que la Première Guerre mondiale va resserrer les liens entre les deux pays.

LE CONSULAT DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Le 1^{er} août 1914, après l'annonce, à Paris, de l'ordre de mobilisation générale, les habitants de Montréal manifestent leur appui à la France, et une foule défile au son de *La Marseillaise* pour se rendre sous les fenêtres du consulat général. D'autres manifestations du même genre se produisent au cours des jours suivants. Le 4 août, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne, entraînant avec elle les pays du Commonwealth. Quelque 460 000 Canadiens servent outre-mer, s'illustrant notamment lors des batailles d'Ypres et sur la crête de Vimy.

Pendant le conflit, plusieurs délégations françaises se rendent au Canada, afin de souligner les efforts consentis par le gouvernement de Robert Borden. En mai 1917, le consul Bonin est ainsi associé aux festivités entourant la visite du maréchal Ferdinand Foch à Montréal. Le vainqueur de la bataille de la Marne fait l'objet de démonstrations populaires sans précédent, et défile dans les rues de la métropole sous les acclamations de centaines de milliers de personnes. Il passe ensuite en revue les troupes rassemblées au parc Jeanne-Mance, et participe à l'inauguration du nouvel édifice de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke.

À l'issue de la guerre, les missions françaises se succèdent au Canada. En 1919, le maréchal Foch se rend de nouveau à Montréal, imité la même année par le général Paul-Gérald Pau, accompagné d'André Siegfried. En 1921, la visite du maréchal Marie-Émile Fayolle donne lieu à de nouvelles scènes de liesse populaire à Montréal et à Québec. Ces missions d'amitié et les cérémonies d'inauguration de monuments commémoratifs se poursuivent durant l'entre-deux-guerres, resserrant les liens entre les deux pays. La Première Guerre marque également l'indépendance des dominions. La France et le Canada établissent ainsi des apports diplomatiques directs, qui se matérialisent, en 1928, par la création simultanée d'une légation canadienne à Paris et d'une légation française à Ottawa.

À Montréal, le consulat poursuit ses activités. Le 3 juillet 1918, Auguste-Henri Ponsot succède à Bonin à la tête de la représentation française. En 1921, Ponsot est appelé au poste de directeur général de l'Intérieur en Tunisie, et c'est Paul-Émile Naggiar qui prend la direction du consulat, pour un mandat qui va durer deux ans. Cette nomination démontre néanmoins l'importance croissante du poste consulaire de Montréal. Naggiar est, en effet, un ami du secrétaire général du Quai d'Orsay, Philippe Berthelot. Avant son départ pour le Québec, il est convoqué à l'Élysée par le président Alexandre Millerand, ce qui n'était pas l'usage à l'époque pour des fonctionnaires de ce rang¹³. À son retour en France, Naggiar prendra la tête du puissant Service des œuvres françaises à l'étranger. Il poursuivra sa carrière diplomatique à Shanghai, avant d'être nommé ministre de France à Prague puis à Moscou, en 1939.

La valeur de ce poste est confirmée par la nomination, en 1923, de son successeur, Bache-Édouard-Régis d'Arnault de Vitrolles, diplomate de carrière. Comme le note Philippe Prévost, Montréal s'affirmait désormais « comme un poste d'avenir, et non plus comme une récompense de fin de carrière pour des fonctionnaires sans grande envergure »¹⁴. Vitrolles exerce son mandat jusqu'en 1928, assisté dans sa tâche par le consul suppléant Henri Coursier. Engagé volontaire en 1914, à l'âge de dix-sept ans, Coursier a passé le concours diplomatique en 1921 et a œuvré au sein du cabinet d'Aristide Briand, avant d'être nommé à Montréal. Après le départ du consul Vitrolles, en avril 1928, il assure l'intérim jusqu'à la désignation du nouveau titulaire. Il continuera sa

carrière à la légation française d'Ottawa, mais reviendra à Montréal de 1940 à 1942, en qualité de consul général.

Le 5 septembre 1928, Édouard-Maurice Carteron succède à Vitrolles. D'abord nommé « consul de première classe chargé du consulat général de Montréal », il est promu quelques mois plus tard consul général. Il demeure cinq ans en poste, et est remplacé en 1933 par René-Antoine Turck. Celui-ci participe notamment aux célébrations entourant le



Résidence du consulat de France, avenue de la Tour à Québec. (Archives de la Ville de Québec).

400^e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier. Cet événement, qui se déroule à la fin de l'été 1934, donne lieu à de nombreuses festivités à travers tout le Québec, et l'accueil réservé à la délégation française est des plus enthousiastes¹⁵. En mars 1938, c'est au tour de Noël Henry, auparavant consul à Düsseldorf, d'assurer la direction de la représentation française à Montréal. Après la Seconde Guerre mondiale, Henry sera nommé ministre plénipotentiaire, chef de la section politique du Quai d'Orsay, et il participera avec Robert Schuman à la création de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), grâce à la signature, le 17 mars 1948 à Bruxelles, du pacte d'assistance mutuelle entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

En juin 1936, les autorités françaises décident de la réouverture du consulat de Québec. À cette occasion, la circonscription de Montréal est séparée en deux : le consul général basé dans la métropole conserve la responsabilité des provinces

Maritimes, de l'Ontario et de la partie ouest du Québec, alors que la région est de la province de Québec est confiée au nouveau poste. Dans la Vieille Capitale, le consulat s'installe au 129, rue Claire-Fontaine. Henri David Bonnafous est nommé à sa tête, et le dirige jusqu'en 1941. Dès son entrée en fonction, le consul est d'ailleurs invité à participer, aux côtés du roi Édouard VIII, à la cérémonie d'inauguration du mémorial de Vimy.

L'ESSOR DES RELATIONS CULTURELLES

Le raffermissement des rapports politiques entre l'Hexagone et le Canada français se traduit par un essor important des relations culturelles entre les deux pays. Ces échanges s'étaient amorcés avant le premier conflit mondial, par le biais d'associations telles que l'Alliance française, implantée à Montréal en 1902, et le Comité France-Amérique : cet organisme a été fondé en 1909 à Paris, par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Gabriel Hanotaux, afin de mieux faire connaître l'Amérique aux autorités et au public français. Le Comité organise notamment des missions culturelles aux États-Unis et au Canada et, en 1910, une section autonome est créée à Montréal, à l'initiative du sénateur Raoul Dandurand, avec pour but de développer des relations culturelles et économiques entre la France et le Canada. Il donne également des réceptions pour les personnalités françaises de passage et soutient les étudiants canadiens en France.

Ces échanges culturels connaissent une vigueur accrue dans les années 1920, grâce au soutien des autorités françaises. Le Service des œuvres françaises à l'étranger, créé en 1920 au sein du ministère des Affaires étrangères pour promouvoir l'action culturelle de la France au-delà de ses frontières, instaure divers programmes pour faciliter les échanges universitaires, éducatifs et culturels avec le Québec et les régions de l'ouest du Canada, où les communautés francophones sont en milieu minoritaire. Ces différentes actions sont mises en œuvre par le consulat de Montréal. Des bourses sont, tout d'abord, accordées à des universités canadiennes. Au début de 1922, le gouvernement français nomme d'ailleurs un attaché universitaire, qui relève du consul général, et dont la mission est de « centraliser l'étude et préparer la solution des questions franco-canadiennes d'ordre universitaire et artistique ». Le premier titulaire est René des Roys du Roure, un professeur français qui di-

rigeait la section des langues romanes à l'Université McGill. Le consulat reçoit, ensuite, de nombreuses publications de la part du Service des œuvres françaises à l'étranger, et les redistribue dans les bibliothèques universitaires de Montréal et Laval au Québec. En plus de ces dons, le gouvernement français accorde, enfin, plusieurs prix et décorations aux étudiants des universités et des collèges affiliés qui se distinguent en composition ou en littérature française¹⁶.

Outre leur intérêt pour le développement des échanges universitaires, les consuls soutiennent les activités du Comité France-Amérique de Montréal, avec lequel ils collaborent étroitement pour l'organisation de réceptions pour des délégations françaises de passage dans la métropole, pour l'envoi de livres ou l'octroi de décorations à des personnalités canadiennes. Le consul Carteron, passionné par les questions culturelles, se fait un ardent promoteur de l'Alliance française, qui ouvre des sections à tra-

vers tout le Canada, comme à Halifax et à Régina, en 1931. La France soutient également la création, en 1926, de l'Institut scientifique franco-canadien, pour faciliter les échanges d'universitaires et de conférenciers entre les universités des deux pays.

Grâce à l'action déterminante des consulats de France installés au Canada, à Montréal, mais également à Vancouver et Winnipeg, les années 1930 voient un resserrement des liens politiques et culturels entre les deux gouvernements. Le Quai d'Orsay veillera toutefois à envoyer outre-Atlantique des agents résolument hostiles aux thèses nationalistes et favorables, au contraire, à l'unité du Canada. À l'image du consul René-Antoine Turck, qui dénonçait Adrien Arcand et son journal *Le Patriote*, ses successeurs adopteront la plus grande réserve face au mouvement nationaliste, et refuseront de s'immiscer dans les querelles linguistiques dans les régions où les francophones étaient minoritaires¹⁷.



Marthe Simard (1901-1993). Établie à Québec depuis 1932, elle crée, en 1940, un Comité France-Libre qui est aussi le premier comité de la Résistance hors de France. En 1943, elle sera la première femme à avoir un siège dans une assemblée parlementaire française. (http://images.google.ca/imgres?imgurl=http://www.senat.fr/evenement/images/simard_)

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES À L'ÉPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et la défaite de la France en mai 1940 marquent une rupture des relations franco-canadiennes. Dans un Canada français divisé entre les tenants des valeurs conservatrices et religieuses incarnées par le régime pétainiste et les partisans du mouvement gaulliste, une véritable guerre de position s'amorce entre Vichy et la France libre. Un représentant du général de Gaulle est désigné, en la personne du docteur Vignal, qui dirigeait l'Union française. Des réseaux se mettent en place à Québec sous la houlette d'Élisabeth de Miribel et de Marthe Simard. Mais, à l'instar de la grande majorité du corps diplomatique français, qui accepte l'armistice, les diplomates en poste au Canada restent fidèles au régime de Vichy. En mars 1940, René Ristelhueber est nommé ministre de France au Canada, et entame ses activités de propagandiste.

Le consul Henri Bonnafous, maintenu dans ses fonctions jusqu'en 1941, adopte pour sa part une attitude réservée, évitant toute propagande ouverte en faveur de l'État français, sans toutefois se joindre aux partisans du général Charles de Gaulle¹⁸. En octobre 1941, un consul vichyste, Jean Ricard, est nommé à Québec pour lui succéder. Soupçonné d'utiliser les privilèges de la valise diplomatique pour déjouer la censure et ainsi distribuer à la presse locale des documents de propagande, Ricard est expulsé du Canada

en avril 1942. Voulant éviter une crise qui entraînerait la rupture complète des relations entre Vichy et Ottawa, Ristelhueber suggéra de suspendre toute nouvelle nomination et de confier la juridiction du poste au consul général de Montréal, Henri Coursier¹⁹. Un mois plus tard, Vichy annonçait toutefois la fermeture de tous les consulats au Canada, seule subsistant la légation à Ottawa. Celle-ci sera finalement fermée à son tour en novembre 1942, après la rupture des relations diplomatiques entre le gouvernement fédéral et la France occupée.

Cette parenthèse n'est toutefois que de courte durée. Pendant le conflit, le général de Gaulle noue des liens avec le gouvernement de William Lyon Mackenzie King, et se rend par deux fois au Canada, en 1944 et 1945. En novembre 1944, la légation française d'Ottawa est rouverte et élevée au rang d'ambassade. En septembre 1945, le consulat de Québec reprend ses activités, sous la direction de Paul-Pierre Lorion. La représentation française s'installe dans des locaux situés au 85, chemin de la Tour, qu'elle va occuper jusqu'en 1957. À Montréal, le consulat s'implante au 1196, square Phillips. Le poste de consul général est confié à Pierre-Marie Négrier.

Outre son ambassade dans la capitale fédérale et les consulats au Québec, la France renforce sa présence dans l'ensemble du pays. Les consulats de l'Ouest canadien existant avant la guerre sont rouverts. En 1946, des représentations sont implantées à Winnipeg, Vancouver, Toronto, Halifax. Trois ans plus tard, on en compte également

à Calgary, Edmonton, North Sydney, Moncton et Saint John.

Pendant les années 1950, les consulats de Montréal et de Québec poursuivent leurs activités, essentiellement dans le domaine culturel. Sur le plan politique, en effet, le gouvernement conservateur de Maurice Duplessis manifeste beaucoup de désinvolture à l'endroit de la France, et se montre peu enclin à nouer des liens avec les représentants de la République. Quelques manifestations culturelles suscitent toutefois un certain écho, tels que le troisième Congrès de la langue française, en 1952, et le tricentenaire de la consécration de M^{gr} François de Laval, en 1957²⁰.

À Montréal, le consulat général est dirigé de 1947 à 1955 par Félix Triat. Pendant son mandat, la représentation française s'installe successivement au 1216, rue Stanley, puis au 1980, rue Sherbrooke Ouest. Par la suite, elle occupera des locaux au sein de la Tour de la Bourse, puis, à partir de mars 1972, à la Place Bonaventure, avant de rejoindre, en décembre 1991, la Place Ville-Marie.

À Québec, Marcel Duranthon succède à Lorion, et occupe dans les premiers temps la fonction de consul de France à Québec et à Halifax. De 1951 à 1955, c'est au tour de François de Vial de diriger le consulat, remplacé au terme de son mandat par René Chalon. En septembre 1958, George Denizeau est nommé à la tête de la représentation française à Québec, qui s'installe dans de nouveaux locaux, situés au 1145, avenue de la Tour. Il reste en poste jusqu'en 1963, et poursuivra sa carrière dans les ambassades de France au Yémen et en Tanzanie.

UN « CONSULAT PRIVILÉGIÉ »

À partir de 1960, les relations franco-québécoises connaissent une accélération notoire. Sous l'égide du gouvernement de Jean Lesage, qui amorce les grandes réformes de la Révolution tranquille, de solides liens politiques se nouent avec l'Hexagone. Après l'ouverture de la Maison du Québec à Paris, en 1961, le ministre Paul Gérin-Lajoie signe des accords avec l'École nationale d'administration, à Paris, et avec l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF). Il entame ensuite, avec l'ambassadeur de France à Ottawa, Raymond Bousquet, et le consul à Québec, Robert Picard, des négociations pour la signature d'un accord dans le domaine de l'éducation. Les deux diplomates ont reçu des instructions formelles de l'Élysée, et contribuent activement à l'élaboration de la première



Pierre Bernard Marie de Menthon (1913-1980), consul de France de décembre 1967 à décembre 1971. Il apparaît ici (à l'extrême gauche) en compagnie de Gaston Cholette, Madame Christian Scrivener et de Marcel Masse (à l'extrême droite) alors ministre délégué à la Fonction publique. Photographie 4 avril 1969. (Archives de Marcel Masse).



Voyage historique de Charles de Gaulle, président de la République française, au Québec, en 1967. Il est accueilli à Québec par le premier ministre Daniel Johnson et son épouse. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, Ph 93-1668).

entente bilatérale franco-québécoise, qui est signée, à Paris, le 27 février 1965, par le ministre français de l'Éducation nationale, Christian Fouchet, et son homologue Gérin-Lajoie. Un deuxième accord, dans le domaine culturel, est paraphé le 24 novembre 1965, à Québec, par le ministre Pierre Laporte et l'ambassadeur de France, François Leduc.

Le consul général de France à Québec, Robert Picard, a donc joué un rôle central dans la genèse de la coopération franco-québécoise. Lancé dans la carrière diplomatique après des études en droit et en commerce, celui-ci a, tout d'abord, été nommé dans les provinces Maritimes de 1947 à 1954, où il devient le premier consul de France à Halifax. Ayant noué des liens très forts avec la population acadienne, il est ensuite affecté au consulat général à Québec, et poursuivra sa carrière à Vancouver.

Son successeur, Pierre de Menthon, est nommé en 1967, quelques semaines après le célèbre voyage du général de Gaulle, avec une mission très claire : faire du consulat de Québec une quasi-ambassade. En dépit des tensions qu'il a provoquées avec Ottawa et des critiques acerbes de l'opinion internationale, le président français fait, en effet, de la relation avec le Québec une priorité. En septembre 1967, Alain Peyrefitte se rend à Montréal pour signer une nouvelle entente avec Daniel Johnson, laquelle va insuffler un essor im-

portant au développement de la coopération franco-québécoise.

De Gaulle confère également à la représentation de Québec un nouveau statut, qui la détache de la tutelle de l'ambassade de France à Ottawa : le consulat général pourra désormais communiquer directement avec le Quai d'Orsay, sans passer par les services diplomatiques de l'ambassade. C'est donc à Pierre de Menthon que revient la tâche de gérer la transformation de ce « consulat privilégié » selon ses propres termes. Le 6 janvier 1968, à la veille de son départ pour le Québec, de Menthon est reçu à l'Élysée par de Gaulle, qui lui affirme son désir de voir la coopération franco-québécoise s'intensifier. Le consul se souvient des premiers mois d'activité, « marqués par l'exaltation d'une progression très rapide ». Grâce à des moyens considérablement accrus en personnel et en crédits, le consulat général prend rapidement une ampleur très supérieure à celle qu'il avait auparavant et avec un statut tout autre. Une cellule politique, comprenant un conseiller et trois secrétaires, est mise sur pied, le personnel passe d'une dizaine à une soixantaine de personnes. Le conseiller culturel, notamment, aura trois adjoints à Québec, et deux à Montréal. Des bâtiments plus vastes sont aménagés au 1145, avenue de la Tour et au 1110, avenue des Laurentides. En somme, écrit de Menthon,

« le consulat, au lieu d'être presque essentiellement orienté vers les tâches administratives, le sera dorénavant vers les contacts et l'observation politiques ainsi que la coopération culturelle, scientifique et technique concernant l'ensemble du Québec »²¹.

AU CŒUR DE LA COOPÉRATION

Grâce à cette impulsion décisive, les années 1970 marquent véritablement l'âge d'or des relations franco-québécoises. Bénéficiant d'un soutien financier massif des deux gouvernements, la coopération met en place d'ambitieux programmes d'échanges, notamment dans le domaine de l'éducation : chaque année, plusieurs centaines d'instituteurs, d'enseignants du secondaire et du secteur technique, d'universitaires effectuent des séjours outre-Atlantique²². En 1974, les accords Robert Bourassa-Jacques Chirac élargissent la coopération à de nouveaux secteurs d'activité, notamment l'économie. Pour mettre en œuvre ces différents programmes, des organismes bilatéraux sont constitués, tel le Groupe franco-québécois de coopération économique. Avec la délégation générale du Québec à Paris et les différents ministères concernés, le consulat général prend une part active dans l'encadrement et la réalisation des échanges.

Quoique considérablement réduite dans les années 1980, en raison des com-



Résidence du consulat général de France, rue des Braves à Québec. (Archives du consulat général de France à Québec).

pressions budgétaires imposées de part et d'autre, la Commission permanente de coopération continue de soutenir les échanges entre les deux communautés, preuve de l'incontestable vitalité des relations franco-québécoises. En dépit de plusieurs tentatives de l'ambassade de France à Ottawa de rapatrier en son sein les pouvoirs du consulat²³, le statut particulier de la représentation française a été préservé.

Le consulat de France à Québec est aujourd'hui installé au 25, rue Saint-Louis, à quelques centaines de mètres du Château Frontenac et de la terrasse Dufferin. Il occupe une bâtisse datant du XVII^e siècle, la maison Kent, qui a compté parmi ses locataires Marie-Barbe de Boulogne, veuve du gouverneur Louis d'Ailleboust, la famille Chartier de Lotbinière, Nicolas-Roch de Ramezay et Edward-Auguste, duc de Kent, futur père de la reine Victoria. Le 23 juillet 1980, le consulat de France, dirigé par Henri Rethoré, s'est porté acquéreur de la demeure, qu'il a achetée à la société Sonarex, pour la somme de 470 000 \$²⁴. Le consulat y a alors installé son service culturel, scientifique et de coopération. En 1996, la chancellerie consulaire et les services politiques ont rejoint à leur tour les locaux de la maison Kent. Les attachés scientifiques et de coopération et le service de presse demeurent toutefois à Montréal, dans leurs bureaux situés au 1501, avenue McGill College. L'équipe du consulat, dirigée de 2004 à 2009 par François Alabrune, dont le père lui-même a servi en qualité de consul général de France à Halifax, se composait d'une quarantaine de personnes, des fonctionnaires détachés par leurs ministères de tutelle et des employés locaux.

CONCLUSION

Instauré en 1859 par le gouvernement de Napoléon III, le consulat général de France à Québec poursuit ses activités depuis 150 ans. Son histoire illustre l'évolution des relations entre les deux gouvernements. D'abord marginales, en raison du statut colonial du dominion canadien, elles connaissent un développement important dans l'entre-deux-guerres, les diplomates français encourageant la promotion des échanges culturels. Les rapports politiques privilégiés instaurés entre le Québec et la France dans les années 1960 n'ont jamais été démentis par la suite. En France, les gouvernements successifs, sous Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac ont veillé à conserver le caractère distinct des relations avec le Québec, et ont contribué à faire de celui-ci un acteur central de la francophonie.

Doté d'un statut unique au sein de la diplomatie française, le consulat de France à Québec demeure un incontournable maillon de la coopération bilatérale. Comme en attestent les témoignages des différents diplomates qui se sont succédé à sa tête, et qui ont pu observer les moments forts de l'histoire récente du Québec, comme la tenue des deux référendums, le lien entre les deux États demeure bien vivace. ♦

Samy Mesli est historien, chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal et auteur d'une thèse intitulée *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation, de 1965 à nos jours*.

¹ Pierre Savard. *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 15.

² *Ibid.*, p. 28.

³ Jacques Portes. *L'impossible retour de la France. De « La Capricieuse » à de Gaulle*. Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 23.

⁴ Francis-J. Audet, « Les représentants de la France au Canada au XIX^e siècle », *Les Cahiers des Dix*, n°4, 1939, p. 208.

⁵ Pierre Savard, *op. cit.*, p. 26-27.

⁶ Samir Saul, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979) », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n°2, p. 301.

⁷ Pierre Savard, *op. cit.*, p. 20.

⁸ Jean Hamelin, « Québec et le monde extérieur, 1867-1967 », in Yves Martin et Denis Turcotte (dir.), *Le Québec dans le monde : textes et documents*. Sainte-Foy, *Le Québec dans le monde*, 1990, p. 113.

⁹ Ronald Rudin. *L'histoire dans les rues de Québec. La célébration de Champlain et de M^e de Laval, 1878-1908*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 231-232.

¹⁰ Pierre Savard, p. 25-26.

¹¹ Bernard Pénisson. « Le Commissariat canadien à Paris », *RHAF*, vol. 34, n°3, 1980, p. 364.

¹² Pierre Savard. *op. cit.*, p. 27.

¹³ Luc Roussel. *Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1965*. Thèse de doctorat, Université Laval, 1983, p. 30.

¹⁴ Philippe Prévost. *La France et le Canada d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*. Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1994, p. 28.

¹⁵ Jacques Portes. *op. cit.*, 59.

¹⁶ Luc Roussel. *op. cit.*, p. 61-67.

¹⁷ Philippe Prévost. *op. cit.*, p. 46.

¹⁸ Éric Amyot. *Le Québec entre Pétain et de Gaulle. Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*. Montréal, Fides, 1999, p. 81.

¹⁹ *Ibid.*, p. 194.

²⁰ Pierre Savard. « Les Canadiens-français et la France », in Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, CORI, 1993, p. 493.

²¹ Pierre de Menthon. « Les activités du consulat général de France à Québec », *Études gaulloises*, vol. 7, n° 27-28, 1979, p. 91.

²² Samy Mesli. « L'éducation, au cœur des relations franco-québécoises », *Les Cahiers d'histoire*, vol. 26, n°1, 2006, p. 126-144.

²³ Frédéric Bastien. *Relations particulières. La France face au Québec après de Gaulle*. Montréal, Boréal, 1999, p. 256.

²⁴ Maryvonne de Raymond. *La maison Kent. La pierre et l'histoire*. Montréal, Les éditions du Septentrion, 2006, p. 155.